



# Collège Louis Anquetin.

## Signature d'une convention citoyenne

Le collège Louis Anquetin d'Étrépnay veut offrir un cadre plus à même d'offrir une seconde chance aux collégiens qui franchissent les limites du règlement. La direction de l'établissement représentée par Murielle Warchol, principale du collège a signé une convention relative à l'organisation de mesure de responsabilisation en présence de Frédéric Caillet, Maire d'Étrépnay et Pascal Lehongre, 1er vice-président du conseil d'administration du SDIS.

Ils étaient de nombreux officiels à avoir fait le déplacement : Frédéric Marchand, inspecteur d'académie adjoint de l'Eure, le colonel Pierre Machillot, directeur départemental adjoint du SDIS de l'Eure, lieutenant-colonel Aymeric Binninger, chef du groupement territorial, Angèle Delaplace, conseillère départementale, des enseignants élus au conseil d'établissement et de parents d'élèves.

### **Activités solidaires**

Cette convention a pour but de faire participer les élèves ayant commis un acte répréhensible, à des activités de solidarités, culturelles ou de formation à des fins éducatives.

La durée de cette participation en dehors des heures scolaires peut varier entre 3 et 20 heures, en accord avec les parents de l'élève.

L'immersion se fera au centre de secours d'Étrépnay et l'élève découvrira la notion d'engagement citoyen au service des autres.

Cela lui permettra également de témoigner sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative.

Il s'agit de la première convention de ce type signée dans le département de l'Eure.



La convention été signée en ce début d'année scolaire.